

INCIDENT

survenu à l'hélicoptère immatriculé F-GFZQ

Événement :	atterrissage dur.
Cause identifiée :	dosage inadapté de la correction sur la commande de pas collectif.

Conséquences et dommages :	turbine très endommagée (pompage). amortisseurs et patins endommagés.
Aéronef :	Eurocopter SE 313 B " Alouette 2".
Date et heure :	samedi 4 septembre 1999 à 16 h 00.
Exploitant :	club.
Lieu :	AD Cosne-sur-Loire (58), piste 12 revêtue, LDA : 810 m.
Nature du vol :	local.
Personnes à bord :	pilote + 2.
Titres et expérience :	pilote, 68 ans, TTH de 1986, 250 heures de vol, toutes sur type et 15 dans les trois mois précédents.
Conditions météorologiques :	évaluées sur le site de l'incident : vent 070° / 10 kt rafales 15 kt, CAVOK, température supérieure à 20 °C .

Circonstances

A l'issue d'une approche terminée sur le seuil de la piste 12 le pilote contrôle l'hélicoptère en vol stationnaire dans l'effet de sol. Il entreprend alors une translation vers l'aire de stationnement en remontant la piste 12. Aussitôt, il perçoit une perte de hauteur de l'hélicoptère qu'il contre en utilisant la commande de pas collectif. Cette action lui fait dépasser la butée élastique (réglée à 14,5° d'incidence des pales principales) et provoque le pompage de la turbine. L'appareil perd de la hauteur. Le pilote évite le contact avec la piste et parvient à poser durement l'hélicoptère sur l'herbe.

Le pilote a indiqué qu'il n'avait jamais procédé à une approche sur le seuil de piste 12 et qu'il avait subi des rabattants au début de son déplacement.

Le chef-pilote de l'aéroclub de Cosne-sur-Loire confirme la présence de rabattants au seuil de piste 12, par vent d'est de 10 à 15 kt, qui engendrent des turbulences en courte finale.

Celles-ci pourraient être provoquées par la dépression du sol avant le seuil de piste et amplifiées par un phénomène thermique.

Incident du SE 313 B F-GFZQ le 4 septembre 1999

